

RETRAITE SSI

2020

Nos solutions pour sécuriser vos revenus

Vie active

Retraite

Revenus
en
activité
BIC

Objectif : vous apporter un complément de revenus à vie pour assurer le maintien de votre niveau de vie

Retraite complémentaire
Valeur du point : 1,203€⁽¹⁾

Retraite de base RSI
Taux plein : 50 %

Revenus actuels	Estimation pension de retraite
2 000€/mois	51%
4 000€/mois	51%
8 000€/mois	33%

Hypothèse : Né en 1980 (40ans), départ à la retraite à 67 ans, début de carrière en 2006, Progression de salaire normale
Source : EVAL'RETRAITE

Mode de calcul * :
Valeur du point x nombre de points

Mode de calcul :
Revenu annuel moyen (2)
× Taux
× Nombre de trimestres d'assurance
Durée de référence



* : avant prise en compte de coefficients éventuels de minoration ou majoration
(1) Depuis le 1er janvier 2013, les artisans et commerçants bénéficient d'un régime complémentaire unique commun. La valeur du point varie selon sa date d'acquisition : pour les commerçants, elle est de 1,177€ entre 1973 et 2012 ; pour les artisans, le point vaut 1,107 € avant 1979, 1,124 € entre 1979 et 1996, et 1,177 € entre 1997 et 2012. (2) Moyenne des meilleurs revenus cotisé en tenant compte d'un certain nombre d'années. Le nombre d'années prises en compte peut varier de 10 à 25